

COMMUNE DE TINTENIAC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC**

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués

se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 13 décembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 19
Votants 26

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, ANDRÉ Marie-Thérèse, LEMARCHANDEL Franck, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFEL Christophe, SALIS Anaïs, GORON Maxime, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, MORIN-LOUVIGNY Isabelle.

Étaient absents excusés : BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / QUENOUILLE Roger donne pouvoir à JEANNEAU Luc / GIOT Stéphanie donne pouvoir à ANDRÉ Marie-Thérèse / ARRIBARD Martine donne pouvoir à MARTINIAULT Anne-Laure / BAZIN Denis donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à DELVILLE Nathalie

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : Mme Nathalie DELVILLE, à qui il est adjoint un auxiliaire.

10- Présentation du programme d'aménagement de la place André Ferré

Rapporteur : M. Frédéric Bimbot, adjoint.

Après une phase importante de concertation auprès de la population et des commerçants, plusieurs avis et attentes ont émergé. Différents scénarios ont été proposés.

Aussi, ce dernier projet d'aménagement de la place André Ferré vient répondre à ces attentes tout en conservant l'idée majeure de redynamiser cette place afin de lui redonner son caractère de place centrale, commerciale et conviviale. Pour ce faire il était notamment nécessaire de repenser les sens de circulation afin de faciliter et sécuriser les déplacements doux pour attirer la population vers la place et ses commerces ; et d'autre part d'embellir la place en créant des espaces verts et de grandes terrasses devant les commerces. La place aura aussi vocation à accueillir des manifestations estivales (les vendredis de l'été, spectacle de rue...), et le marché hebdomadaire comme actuellement.

La dernière version du projet a été présentée aux commerçants de la place le 12 novembre et en réunion publique le 27 novembre.

Le projet a reçu un avis positif de la part des commerçants et de la population.

La place sera végétalisée, des terrasses seront créées, le sens de circulation sera modifié, ainsi que l'emprise de la voirie, 67 places de stationnements seront disponibles, des bornes amovibles seront installées permettant de fermer la place et ainsi sécuriser l'espace pour l'organisation du marché et de diverses manifestations. Des points d'apport volontaire enterrés (PAV) seront installés pour la collecte des déchets.

Il est précisé que le cabinet Prigent viendra lors d'une séance du conseil municipal en mars prochain afin de présenter le programme chiffré et le calendrier pour la suite du déroulement de cette opération (marché de maîtrise d'œuvre, marché de travaux).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont sept pouvoirs)

- valide le programme d'aménagement de la place André Ferré

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance,

Nathalie DELVILLE

